

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. SONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le contrôle des armements allemands : le gouvernement du Reich l'accepte. — Quelle est la valeur de cette acceptation ? Evitons les illusions ! — Les révélations du « Daily Mail » sur la situation de l'armée allemande. — En Grande-Bretagne : nouvel échec parlementaire du cabinet travailliste.

Le gouvernement allemand aura attendu jusqu'à l'extrême limite du délai prévu — le 30 juin — pour répondre à la note allié relative à la reprise du contrôle des armements. Le trait dominant de cette réponse est l'acceptation des mesures réclamées par les Alliés.

Mais si les dirigeants de Berlin ne formulent aucune des réserves que certains avaient annoncées, ils n'en développent pas moins diverses considérations.

1^o Le gouvernement du Reich plaide que les armements de l'Allemagne ne sont pas ce qu'on croit — Sans doute, convient-il qu'il existe de nombreuses organisations qui s'adonnent au « développement physique » de la nation. Mais il proteste, contre leur prétendue destination militaire.

2^o Le gouvernement du Reich plaide non-coupable : il est là dans son rôle.

3^o La note explique pourquoi, après avoir repoussé énergiquement le 30 avril toute idée de contrôle, le Reich l'accepte le 30 juin. — L'Allemagne maintient sa thèse que le traité de Versailles n'autorise pas la reprise du contrôle militaire. Mais, comme elle croit s'apercevoir que les Alliés songent à appliquer désormais une politique de conciliation, elle entend se montrer conciliante à son tour.

4^o Ne chicanons pas trop sur ce point qui n'est qu'un « alibi », tout en retenant que le Reich maintient sa thèse primitive.

5^o Enfin, le gouvernement allemand demande : a) qu'on s'entende avec lui sur les modalités de l'inspection générale ; b) que cette inspection soit terminée au plus tard le 30 septembre.

Les Alliés ont tout intérêt à accueillir favorablement la première demande en vue de prévenir le retour d'incidents parfois scandaleux.

Quant à la seconde, aucun engagement ne saurait être pris : ce serait une prime que nous accorderions gratuitement au Reich d'entraver jusqu'au 30 septembre nos investigations ; les alliés ne peuvent tomber dans ce piège grossier.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne s'incline.

Quelle est la valeur de cette acceptation ? Pour l'apprécier exactement, notions que les dirigeants de Berlin ne pouvaient guère adopter une autre attitude.

D'abord, la reprise du contrôle militaire a été réclamée par tous les Alliés, indistinctement.

D'autre part, le Reich aurait eu mauvaise grâce à s'enfermer dans son intransigence, à l'heure même où les Alliés multiplient les marques de conciliation.

Un refus sur ce point précis eût entraîné fatalement l'arrêt de tous les pourparlers relatifs à la mise en œuvre du plan des experts.

Quelles que soient les habituelles erreurs de psychologie des Allemands, ils ont su éviter celle-là.

Reste à déterminer de quelle manière, en quels actes se traduira l'acceptation qu'on consent aujourd'hui.

Notre pays a cruellement appris qu'il ne faut pas se payer d'illusions : l'expérience, maintes fois renouvelée, est là qui nous invite à la circonspection.

Ne nous laissons pas prendre aux promesses, ne soyons pas dupes d'un semblant de soumission.

Un premier progrès se trouve réalisé, soit.

Mais il ne portera de fruits qu'autant que les Alliés sauront le faire « rendre ».

L'Allemagne — c'est son habitude

— va se prévaloir du geste qu'elle vient d'accomplir, à son corps défendant, pour tenter d'obtenir de nous de nouvelles concessions, et de rendre vaine et sans effet sa soumission. Au total, les Alliés ne doivent avoir qu'un objectif : jouer serré jusqu'à complet achèvement de l'œuvre du désarmement militaire de l'Allemagne qu'ils se sont assignée.

Et comment ne multiplierions-nous pas les mesures de précaution et de prudence ?

Le Daily Mail poursuit ses révélations concernant la situation de l'armée allemande et la menace qu'elle constitue.

Voici le principal passage du nouvel exposé du Daily Mail :

Une seule chose empêche actuellement l'Allemagne d'achever la mise au point de ses armements et d'attaquer la France, c'est le fait que les troupes franco-belges occupent la Ruhr. Il n'est pas douteux que l'Allemagne a aujourd'hui reconstitué son grand état-major général, qu'elle possède les cadres et les effectifs nécessaires à son armée, et qu'enfin elle a complètement réorganisé ses transports depuis l'armistice. Toutefois, je ne crois pas que l'Allemagne songe pour le moment à se livrer à l'attaque qu'elle prépare certainement. Le général von Seeckt est un homme avisé. Il sait, en effet, que la préparation de l'armée allemande n'est pas encore au point. Il possède les officiers, les sous-officiers et les hommes, mais il n'a pas encore assez de gros canons, de mitrailleuses et de munitions. Avant que l'Allemagne soit en mesure d'entreprendre une nouvelle grande guerre offensive contre la France elle devra être à même d'organiser la mobilisation industrielle de toutes ses ressources. Elle ne peut le faire tant que la France occupe la Ruhr. Mais elle ne manquera certainement pas de le faire dès l'instant que la France évacuera cette région à moins toutefois qu'elle n'en soit empêchée par d'autres garanties de valeur égale.

Plus loin, l'auteur de l'article poursuit concernant la guerre de revanche :

Il me semble que l'Allemagne ne pourra attendre indéfiniment et que la guerre de revanche que ses chefs militaires envisagent ne pourra être retardée bien longtemps. La raison en est que chaque année ses réserves de soldats aguerris diminuent ; et, bien qu'il soit de notoriété que les effectifs de la Reichswehr sont beaucoup plus considérables que ne l'autorise le traité de Versailles, la mobilisation hâtive et partielle de ses plus jeunes classes ne peut compenser l'enjeu que lui assurent ses soldats encore exercés pour la grande guerre.

Voici, enfin, la conclusion qui est un avertissement à retenir :

Je suis convaincu que, quelle que soit la réponse faite par l'Allemagne aux alliés au sujet de la reprise du contrôle militaire, le général von Seeckt s'arrangera de manière à provoquer, tôt ou tard, un incident quelconque. Après s'être soustrait au contrôle militaire pendant de si longs mois, il n'acceptera certainement pas, à moins d'y être contraint, que ce contrôle devienne aujourd'hui efficace.

Le gouvernement travailliste de M. Mac Donald, a été mis en minorité une fois de plus lundi par 220 voix contre 165.

C'est la septième fois que cet « accident » lui arrive depuis qu'il est au pouvoir.

En l'espèce, il ne s'agissait nullement d'une question essentielle, capitale.

N'empêche que cette répétition d'échecs affaiblit moralement le gouvernement travailliste.

Sans doute, la mise en minorité d'un cabinet ne présente pas, au Parlement Britannique, la même portée que devant la Chambre Française par exemple.

Pourtant, le prestige du gouvernement ne sort pas indemne de ces épreuves successives.

Et puis, à ne pas vouloir tirer les conséquences logiques, normales d'un échec parlementaire, toutes les discussions et tous les votes perdent leur raison d'être.

En la circonstance cependant, la situation politique anglaise est paradoxale : aucun des trois grands partis ne désire une consultation nationale. Et alors même que les conservateurs et les libéraux refusent leur confiance aux travaillistes, ils sont d'accord avec eux pour les maintenir au gouvernement.

C'est là une situation qui nous déconcerte et qui ne pourra se prolonger indéfiniment.

Commentant le dernier échec gouvernemental, lord Curzon a eu un mot qui définit assez bien la situation : « Ce gouvernement, dit-il, doit son origine à un accident. Il n'est maintenu au pouvoir que par une série d'accidents et c'est par un accident qu'il finira par disparaître. »

Combien durera cette partie de « cache-cache » politique ? Comment finira-t-elle ?

M. D.

INFORMATIONS

La réponse du Reich

La réponse du gouvernement allemand à la note de la conférence des ambassadeurs va probablement être soumise incessamment à l'examen du comité militaire interallié, que préside le maréchal Foch. Ce comité examinera le côté purement militaire de la question.

L'Angleterre n'accepterait pas la réserve formulée par l'Allemagne

Une note officieuse dit que les milieux britanniques bien informés estiment que la réponse allemande dans l'ensemble satisfaisante et montre le désir de l'Allemagne de coopérer avec les Alliés sur cette question.

Mais il semble impossible qu'on puisse accepter la fin du contrôle pour le 30 septembre. On objectera qu'on ne peut être lié par une date fixe.

Les soviets accepteraient de payer une partie de leurs dettes

La Westminster Gazette dit qu'on a fortement exagéré l'échec des négociations anglo-russes et annonce que les soviets se seraient décidés à payer, sous certaines conditions, un pourcentage de leurs dettes.

L'état des négociations anglo-soviétiques

En raison de tous les bruits qui ont couru récemment sur la marche des négociations de la conférence anglo-russe, le premier ministre a déclaré qu'il fournirait avant peu l'occasion d'un débat sur ce sujet à la Chambre des Communes et qu'il en profiterait pour faire lui-même une déclaration.

Y a-t-il vraiment des résultats sur lesquels on pourra discuter ? demanda alors le major Colfox, député conservateur.

Certainement, rétorqua M. Mac Donald.

La capitale de la Norvège va changer de nom

L'Odelsthing a adopté par 81 voix contre 23 la proposition de changer le nom de la ville de Christiania en celui d'Oslo qui est l'ancien nom de la capitale. Le projet de loi est maintenant présenté au Lagthing où la majorité pour le nom d'Oslo est assurée. Le changement aura éventuellement lieu le 1^{er} janvier 1925.

Plusieurs dépôts d'explosifs sont découverts à Stuttgart

On mande de Stuttgart au Lokal-Anzeiger que la police de cette ville aurait découvert différents dépôts de matières explosives appartenant au parti communiste. Une douzaine de personnes ont été arrêtées.

La T. S. F. serait-elle responsable de l'explosion de Bucarest ?

Le général Negrei a fait un rapport sur l'explosion qui s'est produite le 28 mai dans l'arsenal.

Le désastre serait dû à la rencontre d'ondes émises par plusieurs postes de T. S. F.

Des ondes, en se croisant, détermineraient des trillions de petites étincelles suffisant à provoquer toutes sortes d'explosions jusqu'ici inexplicables.

Le général Negrei a déjà fait des expériences avec de nouveaux rayons qu'il a découverts.

Au Maroc espagnol

Un communiqué officiel du Maroc dit qu'une colonne, après un rude combat, a réussi à débloquent et à ravitailler le blockhaus de Tazza. Les pertes exactes des Espagnols, de ces jours-ci, ne sont pas encore connues. On estime qu'elles s'élèvent à une trentaine de tués, dont quatre officiers.

Une ville marocaine assaillie par une bande de malfaiteurs

Trois nuits de suite, une bande de malfaiteurs, puissamment organisée, a opéré à Fedlah, donnant l'assaut aux maisons, revolver au poing, cambriolant les bureaux et les appartements des habitants qui se sont défendus. Des batailles eurent lieu à coups de revolver ; cependant nul n'a été blessé. Aucune arrestation n'a été opérée, mais la police est sur la piste des bandits, que l'on croit être des indigènes commandés par un Européen.

Une convention franco-américaine pour la répression de la contrebande

Le département d'Etat annonce que la France et les Etats-Unis ont signé une convention relative à la répression de la contrebande de l'alcool dans les eaux américaines.

Cette convention, qui est analogue à celle signée entre les gouvernements de Washington et de Londres, spécifie qu'en ce qui concerne le droit de recherche des boissons alcoolisées à bord des navires par les agents du fisc, la limite des eaux territoriales américaines est étendue de 3 à 12 milles. Par contre, les vaisseaux français auront le droit de conserver à bord des quantités déterminées de boissons alcoolisées, qui seront placés sous scellés à l'arrivée dans les ports américains.

Les trésors impériaux turcs vont être dispersés

D'après le correspondant de la Morning Post à Constantinople, les trésors impériaux vont être dispersés. La bibliothèque d'Yildiz Kiosk, qui contenait 30.000 volumes sera offerte par le gouvernement turc à l'université de Stamboul.

Pour les contribuables retardataires

Une note officielle, précisant la déclaration faite au Sénat par M. Clémentel, ministre des finances, dit : M. Clémentel a décidé que les contribuables qui demanderaient « par écrit » ledit état de situation avant le 14 juillet au soir ne subiraient pas la majoration de 10 0/0 pourvu qu'ils acquittent la totalité des contributions dues dans les cinq jours de la réception du renseignement demandé.

Le « pont » dans les caisses publiques

Le Sénat a disjoint, dans le projet de douzièmes, une disposition tendant à étendre aux employés des caisses publiques le bénéfice du « pont » accordé aux autres fonctionnaires. A la Chambre, M. Clémentel, ministre des finances, a fait connaître qu'il reprendrait cette disposition dans un prochain projet de loi.

74 mineurs ensevelis dans un puits de mine

Un message d'Halifax annonce qu'une explosion s'est produite dans la mine Stellarton.

On a pu remonter 65 mineurs, mais 74 autres sont encore ensevelis au fond du puits. On les entend parler à travers les matériaux et les débris de toutes sortes entassés par l'explosion et on a l'espoir de les sauver.

Encore une invention sensationnelle

Les experts du ministère de la guerre britannique viennent de réaliser une invention que les techniciens considèrent comme sensationnelle ; c'est celle d'une torpille volante qui peut être dirigée par T. S. F.

Cette torpille ressemble à celle des sous-marins, mais elle est munie d'ailes métalliques, grâce auxquelles elle peut se soutenir en vol glissé. Un gouvernail mobile comme celui des avions ordinaires est placé à l'arrière.

A ce qu'affirment les inventeurs, ces torpilles peuvent être transportées par les avions bien au-dessus de la zone de tir antiaérien. Un avion d'accompagnement doit être chargé

d'émettre des ondes de T. S. F. qui dirigent les torpilles volantes vers le but choisi.

Un nouveau groupe au Sénat

Il y a au Sénat un nouveau groupe, analogue à celui de la gauche radicale de la Chambre et il paraît devoir recruter en parties à peu près égales ses membres dans l'aile gauche de l'Union républicaine et l'aile droite de la gauche démocratique.

Dix-huit sénateurs assistaient à la réunion constitutive que présidait M. Deloncle, sénateur de la Seine. Celui-ci annonça qu'il avait reçu vingt-neuf adhésions écrites. Une commission de cinq membres a été chargée des formalités constitutives et de l'élaboration d'un programme. Elle comprend, MM. Paul Dupuy, Fernand Faure, Deloncle, Abel Lefèvre et Paul Strauss. Ce dernier, en raison de son attitude récente comme ministre du cabinet Poincaré, fut désigné comme président.

Le nouveau groupe a choisi le nom d'Union démocratique et radicale.

Tirages financiers

CREDIT NATIONAL 5/0 1920
Tirage du 1^{er} juillet

Le numéro 6.034.915 est remboursable par 1.000.000 de francs. Les autres numéros de la centaine sont remboursables par 500 fr. Le numéro 2.236.102 est remboursable par 500.000 francs. Les deux numéros suivants sont remboursables chacun par 200.000 fr. : 823.773 et 4.763.237. Les trois numéros suivants sont remboursables chacun par 100.000 fr. : 1.648.305, 3.151.889, 4.171.465.

CREDIT NATIONAL 6 0/0
JUN 1923

Tirage du 1^{er} juillet 1924

Les numéros 464.664 des 4 séries de 0 à 3 millions sont remboursables par 100.000 francs. Les numéros 644.664 des 4 séries de 0 à 3 millions sont remboursables par 50.000 fr. Les numéros 144.664 B, 204.664 des 4 séries de 0 à 3 millions sont remboursables par 10.000 francs. Les numéros 64.664, 124.664, 274.664, 306.664, 354.664, 504.664, 684.664, 774.664 des 4 séries de 0 à 3 millions sont remboursables par 5.000 francs.

Chambre des Députés

Les grandes commissions permanentes de la Chambre ont tenu mardi après-midi, des réunions pour élire leur bureau respectif.

La commission d'assurance et de prévoyance sociales a désigné comme président M. Volin, député socialiste de la Seine, par 19 voix contre 15 à M. Jourdain, député du Haut-Rhin, républicain de gauche.

La commission des affaires étrangères a élu président M. Franklin-Bouillon par 20 voix sur 33 votants.

Président de la commission du commerce : M. Levasseur.

La commission de la marine de guerre a élu M. le Bail, président.

M. Diagne a été élu président de la commission des colonies.

Président de la commission des affaires étrangères : M. Hennessy.

Président de la commission des finances : M. Auriant.

Président de la commission des douanes : M. Haudos.

Président de la commission de l'armée : M. Maginot.

Président de la commission d'agriculture : M. Boret.

M. Bedouce, a été élu président de la commission des travaux publics.

CHRONIQUE LOCALE

FAISONS CONFIANCE !

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi et a procédé à l'examen des graves questions qui intéressent le pays.

Il s'est occupé du mouvement administratif qui est en préparation et qui sera publié dans quelques jours.

Mais la plus importante question examinée, a été celle de la lutte contre la vie chère.

Préoccupé d'organiser une action continue en vue de la lutte contre la vie chère, le Conseil a décidé que les ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et du Travail se réuniraient en conférences régulières sous la présidence de M. Herriot, président du Conseil pour délibérer sur ce problème et arrêter les mesures nécessaires.

D'autre part, le ministre du commerce a annoncé qu'il soumettrait incessamment à ses collègues un ensemble de dispositions relatives à l'organisation de la vie économique.

Enfin, les ministres de l'Agriculture, du Commerce et du Travail ont tenu le Conseil au courant des négociations poursuivies par eux au sujet du prix des farines et du pain.

C'est avec plaisir que l'on apprend ces bonnes nouvelles. Et bien que, depuis 5 ans, chaque nouveau Gouvernement se soit contenté d'annoncer des nouvelles semblables, il n'en coûte à personne de faire confiance une fois de plus à un nouveau Gouvernement.

Comment s'y prendra-t-il pour enrayer la vie chère ? Il ne l'indique pas encore. Mais il faut croire qu'il a un programme bien défini pour aboutir à un résultat impatientement attendu.

Sans doute, ce ne sera pas du soir au lendemain que l'on arrivera à mettre au point cette question. Mais les consommateurs qui supportent depuis 5 ans la vie chère attendront bien quelques semaines encore l'application des mesures que prépare le Gouvernement.

Mais il semble que le résultat sera difficile à obtenir tant qu'on n'aura pas mis à la raison les manitous du gros commerce, tant qu'on n'aura pas interdit les trusts.

Le ministre du commerce, notamment, déclare qu'il s'occupe de la question des farines et du pain.

Qu'il se hâte, puisqu'aussi bien depuis le 1^{er} juillet le prix du pain a augmenté à Paris et dans plusieurs départements.

Il est même probable que cette augmentation va être générale. Quelle en est la raison ? Le manque de farine ? Tout récemment, les journaux annonçaient qu'il y avait des stocks de blé suffisants pour alimenter à un prix normal les populations de France.

Alors, à qui la faute si le prix du pain augmente ?

Le ministre du commerce semble plein de bonne volonté pour faire cesser une situation déplorable pour le pays.

Car, enfin il faut bien que cesse ces fluctuations qui se produisent presque chaque mois sur le cours des blés, des farines. Depuis 6 mois, c'est la 3^e ou 4^e fois que la taxe du pain varie.

Il y a bien quelque chose d'anormal que n'ont pas su ou voulu découvrir, dénoncer, enrayer les ministres du commerce des derniers gouvernements.

Actuellement, le ministre du commerce croit pouvoir aboutir au résultat : tant mieux. Il n'y a qu'à lui faire confiance.

Mais qu'il se mette à la besogne bien vite, car il est temps qu'on apporte une amélioration sensible au sort des populations exploitées depuis si longtemps par des spéculateurs qui restent impunis.

LOUIS BONNET.

RÉUNIONS PUBLIQUES !!!

Tous les citoyens et même quantité de citoyennes ont assisté peu ou prou à des réunions, à des manifestations publiques, électorales, mais nous doutons qu'ils aient connu, partagé les frénétiques enthousiasmes des Américains.

« Excelsior » donne un compte rendu de la Convention démocrate qui a eu lieu à New-York en vue de l'élection présidentielle.

15.000 délégués et spectateurs assistaient à cette réunion au cours de laquelle les orateurs furent obligés de parler avec des porte-voix et des amplificateurs.

Ceci déjà n'est pas banal, mais la suite est encore plus extraordinaire.

« Lorsque, le premier, M. Mac Adoo fut présenté comme candidat l'assemblée lui fit une ovation qui dura quarante-cinq minutes. Aussi, les partisans de M. Smith, son concurrent le plus sérieux, décidèrent-ils de faire sur son nom une manifestation plus grande encore. Et dix heures précises du matin, une foule considérable de fanatiques chargés de cornes de bergers et de clochettes de vaches, emplissait-elle les gradins réservés.

Un mulet vivant précédait la procession de ces exaltés; il entra au Congrès et fut la cause de quelques-uns des plus beaux désordres de la journée. On avait, en effet, placé sur son dos un énorme tableau noir sur lequel se succédaient les appels les plus provocants à l'assistance.

Il fallut attendre, pour ouvrir la séance, que la police ait fait déloger les factieux des places auxquelles ils n'avaient pas droit.

Mais M. Roosevelt, présentant à l'Assemblée M. Smith, n'eut pas plus tôt terminé son speech qu'une véritable explosion d'enthousiasme se produisit. Les acclamations se mêlaient aux applaudissements, aux notes d'un orchestre installé dans une galerie et qui jouait avec vigueur le fameux *Yankee Doodle*.

Au bout d'une heure de vacarme, le président réclama ordre et silence; mais, malgré les amplificateurs, sa voix ne put se faire entendre.

La présence de ce mulet dans cette réunion est significative: ceux qui l'ont conduit, ont, probablement, voulu démontrer que comme la bête ils resteraient têtus jusqu'au bout, puisqu'ils ont dit que le mulet est l'animal têtus par excellence.

Mais ce n'est pas tout. « Excelsior » ajoute:

« C'est alors qu'on eut l'idée de prier une artiste connue, miss Anna Case du Metropolitan Opéra, de paraître sur l'estrade. Le silence se fit. Elle chanta l'hymne patriotique américain, le *Star Spangled Banner*. Le président croyait l'ordre rétabli. Mais à peine eut-elle terminé que l'agitation reprit de plus belle pendant une demi-heure. Il fallut pour la faire cesser que la police fit évacuer une partie de la salle.

Les mêmes scènes se sont reproduites à la réunion suivante. Les partisans de M. Mac Adoo prirent leur revanche.

Ces manifestations véhémentes ont encore un autre inconvénient: elles ont fait onze victimes qu'on dut emmener à l'hôpital. Un des partisans de M. Smith avait applaudi si fort qu'il s'était foulé le poignet.

Eh bien, on est obligé de sourire à la lecture du compte rendu de cette réunion américaine.

D'aucuns même trouveront que ces mœurs électorales sont outrées. Ils auront tort: d'abord, parce qu'ils devront reconnaître que s'il y a eu onze blessés, ce n'est pas un chiffre très élevé par rapport au nombre des assistants qui étaient 15.000. Ensuite, parce qu'ils constateront qu'aucune bagarre n'a eu lieu entre les manifestants et la police.

Et ça, c'est bien quelque chose, car, en France, il suffit qu'il y ait plusieurs centaines de manifestants pour que les coups tombent comme grêle.

Supposons que pour le bonheur des politiciens aspirants à un siège législatif, il y ait en France 15.000 députés, est-ce que les grandes séances ne seraient pas pires que celle de la Convention démocrate américaine?

Ils sont à peine 500 en séance, au Palais-Bourbon, eh bien, il faut les voir quand, ils se dressent et se précipitent dans l'hémicycle, manches de la veste ou de la redingote retroussées, s'injuriant, se menaçant, se frappant même!

S'ils étaient 15.000, on verrait des scènes autres que celle qui s'est déroulée en Amérique!

Alors, ne rions pas de nos alliés: si ceux-ci amènent un mulet dans la salle de réunion, s'ils font jouer un orchestre, s'ils font chanter une artiste, les nôtres chantent eux-mêmes, ils s'interpellent comme les lutteurs sur les tréteaux des barreaux, et puis, ils cognent!

S'ils étaient 15.000, quelles catastrophes pour le pays. Heureusement qu'ils ne sont que 500! Et c'est encore beaucoup trop!

LOUIS BONNET.

A la Chambre

Le groupe parlementaire des planteurs de tabac s'est constitué et a nommé son bureau qui est ainsi composé:

Président, M. Malvy (Lot); vice-présidents, Deyris (Landes); Fagnon (Isère); Yvon Delbos (Dordogne); Couhé (Pas-de-Calais); Delac (Gironde); André Fallières (Lot-et-Garonne); Carron (Savoie); Petit (Afrique du Nord); Questeur, Chaumié (Lot-et-Garonne).

« Monsieur le ministre de la guerre, nous avons l'honneur de vous faire connaître que dans la nuit du 18 au 19 juin 1924 un orage de grêle, d'une violence sans précédent, s'est abattu sur les communes des cantons de Payrac, Souillac, Martel et Vayrac (Lot).

« Les dégâts sont considérables, les récoltes entièrement détruites, les populations consternées, et il est à craindre que des agriculteurs nécessiteux n'abandonnent la terre.

« Des mesures d'encouragement et de secours devraient être prises sans retard. En dehors de celles relatives à des secours en argent et à des dégrèvements d'impôts que nous réclamons des pouvoirs publics, il en est une qui apporterait aussi un réconfort et une aide sérieuse à nos cultivateurs. Elle consisterait à accorder des congés aux militaires appartenant aux familles des cantons dévastés, où cet apport de main-d'œuvre faciliterait le remplacement des récoltes anéanties par d'autres cultures.

« Au nom des populations si terriblement éprouvées et aussi dans l'intérêt général de la production et de la consommation, nous vous prions de vouloir bien donner à notre demande une suite favorable.

« Nous vous remettons sous ce pli copie du rapport du directeur des services agricoles du Lot sur les dégâts occasionnés. »

Rationnement

On lira d'autre part, l'avis de la municipalité informant la population que la distribution de l'eau est réglementée.

Si cette réglementation a lieu, déjà, en cette saison où les eaux sont à un niveau à peu près normal, que fera-t-on pendant les mois des basses eaux?

Nous ne contestons pas la nécessité de la mesure prise, et nous comprenons bien que ce n'est pas de gaieté de cœur ni par brimade que la municipalité a décidé le rationnement de l'eau.

Mais puisque c'est le gaspillage qui provoque cette mesure, pourquoi se contenter de protester contre ce gaspillage, pourquoi, une bonne fois pour toutes, ne pas sévir contre les auteurs de ce gaspillage.

Car, si ceux qui ont l'eau dans leur évier s'obstinent à laisser les robinets ouverts, il faut songer que la grande majorité de la population va s'alimenter aux fontaines publiques.

Ce n'est donc pas cette partie de la population qui gaspille l'eau, et c'est elle qui va écoper.

Chaque ménage possède deux ou trois brocs. Ceux-ci remplis, on ne les vide pas pour le seul plaisir de répandre de l'eau.

On renouvelle la provision quand on veut un peu d'eau fraîche: et c'est au maximum 4 ou 5 brocs employés par jour.

Les fontaines ouvertes, 2 heures le matin et 2 heures le soir, c'est l'obligation pour ces ménages de n'avoir que de l'eau tiède pour la consommation.

Et puis, l'eau indispensable pour le nettoyage, la vaisselle, le lavage d'objets ménagers devient impossible à recueillir.

C'est ce que devraient se dire ceux qui ont l'eau dans les appartements et ceux, surtout qui emploient des barriques d'eau pour arroser quelques pieds de tomates, ou pour rafraîchir une chopine de vin.

La mesure prise par la municipalité est regrettable, certes, mais bien plus regrettable encore, est la mauvaise volonté manifestée par ceux qui restent sourds aux appels qui leur sont adressés de ne pas gaspiller l'eau.

Sans doute, on nous promet que dans quelque temps, nous aurons de l'eau en abondance: que ce jour arrive vite.

En attendant, la plus grande partie de la population sera rationnée en eau.

Est-ce que l'on ignore les maisons où le gaspillage de l'eau est continu?

Le jour où on aura supprimé quelques concessions aux gaspilleurs, parions que ceux-ci obligés, alors, d'aller remplir leurs brocs à la fontaine publique et de monter les brocs à un deuxième ou troisième étage, parions qu'ils comprendront combien est pénible le rationnement de l'eau et qu'ils promettent bien à l'avenir, de se montrer moins prodigues.

L. B.

Caisse des Ecoles

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse des Ecoles aura lieu à l'Hôtel de Ville de Cahors, le dimanche 6 juillet à 11 heures.

Tous les sociétaires souscripteurs sont invités à y assister.

L'assemblée générale sera précédée de la réunion du Conseil d'administration à 10 heures.

Un accident d'auto tous les 27 ans tel est le risque moyen d'un conducteur prudent

800.000 kilomètres, soit 20 fois le tour du monde, c'est ce que 31 de nos voyageurs ont parcouru en auto, depuis 1921.

Agés de 22 à 50 ans, ils ont fait leur apprentissage de conducteur en huit jours. Dix mois de l'année, par tous les temps, ils parcourent les campagnes et les villes de France.

Durant ces trois ans, aucun accident mortel.

23 voyageurs n'ont eu aucun accident; 8 ont eu de légers accrocs dont voici la liste:

9 chocs ou accrochages de voiture, sans accident de personne;

3 vitesses brisées, aucun accident aux conducteurs eux-mêmes.

On voit qu'en moyenne il y a eu: 1 accident à la voiture pour 90.000 km. 1 accident de personne pour 270.000 km.

Sur cette base, l'automobiliste faisant 10.000 kilomètres par an risque:

1 léger accident matériel une fois tous les 9 ans;

1 accident de personne sans gravité une fois tous les 27 ans.



Le jeune marié qui conduit prudemment sera grand-père avant d'avoir son premier accident.



Lycée Gambetta

La distribution des prix aux élèves du lycée Gambetta sera présidée par M. Tassart, 1^{er} adjoint au maire de Cahors.

Mairie de Cahors

AVIS

La Municipalité constate avec regret que son premier avertissement n'a pas été entendu par tous.

Le quartier haut de la ville n'étant pas suffisamment alimenté, les mesures ci-après s'imposent et seront appliquées à compter de mercredi 27 juillet.

La partie haute de la ville sera seule, alimentée de 7 heures à 10 heures et de 16 heures 30 à 18 heures 30.

Le quartier bas aura de l'eau de 10 heures à 13 heures et de 18 heures 30 à 20 heures.

La Municipalité, qui n'a rien négligé pour solutionner définitivement le problème de l'eau dès la présente année, invite encore une fois les concessionnaires à éviter tout gaspillage pour permettre à chacun d'être suffisamment approvisionné au cours de cette période critique.

Les vins du Lot

Nous avons relaté le succès obtenu par les vins du Lot à l'Exposition des vins organisée par la Fédération des Associations agricoles, à Limoges. Voici la lettre adressée par le Président de la Fédération agricole de Limoges à M. Fréjaville:

« Limoges, le 27 juin 1924.

« Monsieur Fréjaville, président des Associations agricoles du Lot, à Coty-Cahors (Lot).

« La grande semaine du Limousin vient de se terminer après avoir obtenu le plus éclatant succès, tant auprès du public que des exposants.

« Si nous sommes heureux et fiers de ce magnifique résultat, nous n'avons garde d'oublier toutefois que c'est grâce au concours désintéressé de nombreuses personnes qu'il a pu être acquis.

« Une exposition, en effet, ne peut pleinement réussir qu'autant que tous, dans la mesure de leurs moyens, soit comme organisateurs, conseillers, donateurs, etc., apportent à cette œuvre d'intérêt général le précieux appui de leur compétence, de leur sagesse, de leur générosité.

« C'est donc pour nous un agréable devoir de venir aujourd'hui vous remercier de la collaboration que vous avez bien voulu nous apporter.

« Nous vous en sommes profondément reconnaissants, et souhaitons

que dans l'avenir ceux qui s'engagent dans la voie que nous leur avons tracée trouvent auprès de vous le même bon accueil et le même concours précieux et dévoué.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

« Le secrétaire général, « H. CACUAU. »

Réunion du Bureau de la C.G.P.

Le Bureau de la Confédération Générale s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de M. Louis Delport, président; la plupart des présidents des Fédérations départementales y assistaient et, en particulier, M. Pradier, président de la Fédération de la Dordogne, que ses collègues ont vu venir avec joie parmi eux après une maladie dont sa robuste constitution a eu raison.

L'Assemblée a adressé ses félicitations à M. Delport, son président, à M. Cels, ancien ministre, à M. Delmas, secrétaire, toujours dévoués à la cause des planteurs; tous trois ont lutté sur le terrain électoral avec indépendance et énergie; à l'unanimité sont exprimés les vifs regrets du Bureau au sujet de la non réélection de ces trois députés, ce qui prive les planteurs, au moment où ils ont tant besoin d'être appuyés, d'un concours ardent et efficace au Palais-Bourbon.

Le Bureau regrette qu'au moment même où les Chambres et les Pouvoirs publics se disposent à voter les augmentations de salaires des fonctionnaires de tous ordres, l'arbitre, nommé par le Ministre des Finances dans le sein de la Commission paritaire, ait cru devoir diminuer de 10 francs par 100 kg. les prix des tabacs;

Décide d'attendre les événements mais se déclare prêt, le cas échéant, à prendre les mesures graves nécessitées par la situation;

Demande que le Ministre élève de 10 fr. à 20 fr. la prime à la présentation;

Décide, en outre, de demander aux parlementaires représentant les départements planteurs d'apporter, par voie d'amendement à la loi des finances, des modifications au fonctionnement et à la composition de la Commission paritaire conformément aux vœux du récent Congrès de Cahors et charge son président de s'occuper de toutes ces questions.

Une nouvelle réunion du Bureau aura lieu en septembre prochain en vue des élections à la Commission paritaire.

Le Secrétaire de séance, A. SOLLEVILLE.

A la suite de cette réunion les membres du Bureau ont eu une entrevue avec M. Capus, député de la Gironde, ancien Ministre de l'Agriculture, ancien Président du Groupe de Défense Paysanne, pour lui demander de prendre en mains la défense des intérêts des planteurs de tabac.

Suppression de crédits

Un décret en date du 1^{er} juin courant, inséré au *Journal Officiel* du 2 juin 1924, a supprimé les crédits mis à la disposition du Ministère de l'Intérieur pour achats de médailles d'honneur décernées aux agents de la voirie départementale et communale et aux employés d'octroi, pour actes de courage et de dévouement.

En conséquence, l'insigne des médailles dont il s'agit cessera d'être joint au diplôme, lequel sera seul délivré au titulaire par les soins du Ministère de l'Intérieur.

Cette mesure s'applique aux médailles déjà décernées aux agents communaux de l'octroi par arrêté du 23 février dernier (J. O. du 28 février 1924) qui ne seront délivrées qu'en brevet.

Les municipalités aussi bien que les intéressés pourront se procurer des insignes à leurs frais en s'adressant directement à M. le Directeur des Monnaies et Médailles, 11, Quai de Conti, à Paris, 6^e arrondissement.

Conseil supérieur des sapeurs-pompiers

Voici le résultat du recensement général des votes de l'élection au Conseil supérieur des sapeurs-pompiers:

Compagnie de Cahors: M. Hitzemann, 31 voix; M. Dauriac, 31.

Subdivision de Figeac: M. Hitzemann, 31 voix; M. Dauriac, 24 voix.

Subdivision de St-Céré: M. Hitzemann, 24 voix; M. Dauriac, 16 voix.

Subdivision de Gourdon: M. Hitzemann, 7 voix; M. Dauriac, 7 voix.

Subdivision de Souillac: M. Hitzemann, 14 voix; M. Dauriac, 14 voix.

Pupilles de la Nation

Bourses, Exonérations et Subventions d'études.

Les parents ou tuteurs des pupilles de la nation candidats à une exonération ou subvention d'études, ou à une bourse d'enseignement technique sont priés de se conformer strictement aux indications suivantes:

Enseignement secondaire. — Les demandes d'exonération et de renouvellement de frais d'études ou de pension (ou de subvention équivalente) dans les lycées, collèges ou cours secondaires, doivent être adressées, qu'il s'agisse de l'enseignement public ou privé, à l'Office départemental et non au ministère de l'Instruction publique; ces demandes doivent être faites, avant le 15 septembre et établies sur un imprimé spécial qui

sera remis ou adressé aux intéressés par l'Office départemental ou les sections cantonales.

Enseignement primaire supérieur. — Les demandes d'exonération ou de renouvellement d'exonération dans une école primaire supérieure ou un cours complémentaire (publics) doivent être adressées à l'Inspection académique (préfecture), avant le 1^{er} août, dernier délai.

Pour les pupilles de la nation candidats à une subvention d'études dans un établissement privé d'enseignement supérieur, la demande devra être adressée directement à l'Office départemental, également avant le 1^{er} août.

Enseignement technique. — Les pupilles candidats à une bourse d'enseignement technique (apprentissage d'une profession dans une école pratique de commerce ou d'industrie) doivent être âgés de 12 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année d'admission à l'école, s'ils ont le certificat d'études primaires; de 13 ans au moins, s'ils ne le possèdent pas.

Les demandes devront parvenir à l'Office départemental avant le 1^{er} août, dernier délai.

Toutes les pièces dont la production est exigée pour la constitution des dossiers sont exemptes de timbre.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Barthes, qui fut, dimanche, victime de l'accident que nous avons relaté dans notre dernier numéro.

Nous adressons à la famille de M. Barthes, victime du travail et du devoir, nos bien sincères condoléances.

Communication

VENTE DE CHARITE

On nous prie d'insérer la communication suivante:

L'Association des Dames de la Providence remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont généreusement contribué au succès de la vente de charité faite en faveur de leur orphelinat.

Pour les locataires

On sait que le Garde des Sceaux a déposé ces jours derniers sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à maintenir de plein droit dans les locaux qu'ils occupent et jusqu'au 1^{er} janvier 1926 tous les locataires de bonne foi. Il convient de rappeler à ce propos qu'en vue de parer aux expulsions de locataires qui devaient avoir lieu pour le terme de juillet, M. René Renoult a adressé dès le 26 juin dernier, aux procureurs généraux, une circulaire attirant leur attention sur l'utilité qu'il y aurait, eu égard aux circonstances actuelles et en raison du dépôt de ce projet de loi, à ce que le délai de grâce prévu par l'article 1244 du Code civil soit accordé par les tribunaux compétents, dans la plus large mesure possible et ce jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur les mesures qui lui sont proposées.

Au violon

Les époux Fernand, sujets belges, sont ouvriers agricoles et travaillent dans une propriété située route de Lacapelle.

Il paraît que leurs patrons sont contents de leur service. Mais il ne faut pas qu'ils aillent faire un tour à la ville, car c'est le tour des bistros qu'ils font durant toute la journée.

Ils étaient venus faire foire mardi: quelle foire pour les époux Fernand, pour la femme surtout. Mercredi la femme était encore en état d'ivresse et rendait à la terre, sur les Allées, tout ce qu'elle avait bu chez les bistros!

Aussi, vers 2 heures 1/2, la femme était étendue rue Frédéric-Suisse, et était dans l'incapacité de se lever. Son mari qui était également ivre, l'injuriant, la frappait.

La police informée, vint mettre fin à ce spectacle scandaleux; elle amena les époux Fernand au bureau de police et les mit au violon où ils restèrent jusqu'au jeudi matin.

Mais ce n'est pas la première fois.

Bal

Le bal organisé par le Syndicat des marchands forains a eu lieu mercredi soir au Palais des Fêtes.

La coquette salle était superbement décorée et illuminée.

Le public avait répondu à l'appel des organisateurs.

Le bal auquel prirent part de nombreux couples fut très animé et se termina tard dans la nuit.

La tombola au profit de la maison maternelle du Payrat fut tirée, au cours de la soirée.

Nos félicitations aux organisateurs.

Foire du 1^{er} Juillet 1924

La foire du 1^{er} juillet a été très médiocre. Les cours suivants ont été pratiqués:

Bœufs gras, de 180 à 200 francs les 50 kilos; vaches grasses, de 160 à 190 francs les 50 kilos; bœufs de travail, de 3.000 à 5.600 francs la paire; vaches de travail, de 2.000 à 3.500 francs la paire; bouvillons, néant, porcelets de 125 à 130 francs pièce, suivant grosseur et qualité.

Marché: Poules, 3 francs; poulets, 3,15; lapins domestiques, 1,60, le tout le demi-kilo; œufs, 4,50 la douzaine; oisons, de 25 à 30 francs

la paire; canetons de 12 à 15 francs. Blé et maïs, néant; pommes de terre, 20 fr. les 50 kilos.

Moutons gras, 1,90; agneaux, 2 francs, le tout le demi-kilo; brebis d'élevage de 200 à 300 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Festival-Concert

Voici le programme du festival-concert que l'Orphéon donnera ce soir, jeudi, 3 juillet, à 8 h. 1/2, sur les Allées Fénélon.

1. *Fièvre allure* (marche), E. Hudaus, « Orchestre ».

2. *Mascarade* (ballet), Lacombe, « Orchestre ».

3. *Sur les Remparts* (chœur), Saintis, « Orphéon ».

4. *Chœur des Soldats de Faust*, Gounod, « Orphéon et Orchestre ».

5. *Grande fantaisie sur les Cloches de Corneville*, R. Planquette, « Orchestre ».

6. *Qui vive?* (chœur), Giraud.

7. *Aimer, Boire et Chanter*, Strauss (valse chantée), « Orphéon et Orchestre ».

La soirée se terminera par un bal. Chaises: 1 fr. — Entrée générale gratuite.

CHRONIQUE SPORTIVE

Vel-Auto-Lotois

Le Circuit France-Sport doté par M. Jouffreau, mécanicien, avec le concours de V. A. L. et sous les règlements de l'U. V. F. est en bonne voie d'organisation.

Les demandes d'engagement déjà parvenues nous font prévoir un lot de coureurs bien supérieur à celui que nous avions prévu.

Il sera couru le dimanche 6 juillet sur le parcours suivant:

Départ: Cahors, Pradines, Douelle, Lutzsch (contrôle volant), Albas, Vire, Puy-Evêque, Prayssac (contrôle avec signature), Casteltranc, Lutzsch, Cahors, Mercurès, Cahors (contrôle avec signature devant chez M. Jouffreau), Pont Valéris, côte de Roquebille, Villestève, St-Pantaléon, Lacabanes, Ventailac, Lalbenque (contrôle volant), Aujols, Arcambal, Cahors, arrivée boulevard Gambetta devant la Mairie.

Cette course réservée aux coureurs nationaux est dotée des prix suivants:

1^{er} prix, 1 vélo France-Sport; 2^e prix, 1 cadre; 3^e prix, une paire de roues; 4^e prix, une paire de boyaux.

La distribution des dossards aura lieu devant chez M. Jouffreau à partir de 11 h. et à 12 h. précises sera donné le signal du départ.

Les engagements sont reçus jusqu'au 5 juillet à 10 h., chez M. Jouffreau, mécanicien, 34, boulevard Gambetta, à Cahors, moyennant la somme de 3 fr.

Nous sommes avisés officiellement du passage dans notre ville du Circuit L. Georget: de Châtelleraut à Carcassonne. Passage à Cahors le 17 août.

Le départ de cette épreuve sera donné à Châtelleraut le 15 août, à 4 h. du matin; le 16 repos à Brive; le 17, départ de Brive, à 5 heures.

Le passage des coureurs aura lieu probablement vers 8 h. 1/2 à Cahors où un contrôle sera établi.

La liste des prix est très intéressante car, en plus des prix de la course, il sera affecté des prix très importants aux coureurs des catégories inférieures qui termineront la course et arriveront à Carcassonne dans les délais prévus.

Le V. A. L. engage ses coureurs à étudier le trajet avec grand soin et à participer à cette épreuve.

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Urbain Saigues, secrétaire du V. A. L.

Arrondissement de Cahors

Limoges

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni le 29 juin, sous la présidence de M. le docteur Couderc, maire.

Tous les conseillers étaient présents, excepté M. Crayssac, qui s'était fait excuser.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Aux Etats-Unis

Au quarantième tour de scrutin, la Convention du Parti Démocratique a donné 606 1/2 voix à M. Mac Adoo, 317 1/2 à M. Smith, 71 à M. Davis. Il manque encore 44 1/2 voix à M. Mac Adoo pour recueillir la majorité.

En Allemagne

De Berlin. — Le *Wokal Anzeiger* croit savoir que le Reichstag se réunira seulement après la conférence de Londres.

Les milieux nationaux allemands ne croient pas que cette rentrée soit fixée avant le 22 juillet.

L'Angleterre

et le tunnel sous la Manche
De Londres. — Le *Daily News*, après avoir relevé que 400 députés anglais se sont prononcés déjà en faveur du tunnel sous la Manche ajoutée qu'elle croit savoir que sa construction sera autorisée au moins en principe.

Dans la Ruhr

De Berlin. — Le correspondant de la *Gazette de Voss* à Essen télégraphie que les nouvelles conventions conclues entre les industriels de la Ruhr et les mineurs seront dénoncées le 20 juillet pour le 1^{er} août.

Au Japon

De Londres. — Une dépêche de Tokio annonce l'arrestation à Osaka du japonais Hamada qui a arraché le drapeau de l'ambassade des Etats-Unis à Tokio.

En Bavière

De Munich. — Au cours d'une séance plénière de la Diète Bavaroise, le nouveau président du Conseil Bavarois, M. Hend, a présenté son cabinet et a déclaré que les directives de la conduite gouvernementale devaient revêtir nécessairement un caractère national.

A LIQUIDER

UN LOT DE 572 PAIRES DE CHAUSSURES
Pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS
Ecrire à M^e Jules NIEUCEL
Liquidateur judiciaire à Figeac
Qui fixera le jour de la vente

OUVRIERS sont demandés

pour Villeneuve-sur-Lot à Cancon
Prix : 2 fr. 50 l'heure
Travail à Casseneuve

S'adresser à GARNOT André & LOPEZ Vincent

On demande des Hommes valides

DE 23 à 45 ANS
Munis de l'Extrait du Casier judiciaire
Se présenter au
Directeur de la Garde Protectrice
le 8 Juillet courant, à 14 heures
Hôtel du Commerce (Cahors)

ON DEMANDE

UN GARÇON DE MAGASIN
âgé de moins de 40 ans
UN VENDEUR, avec références
ou JEUNE HOMME
pour apprendre le Commerce
S'adresser au

BAZAR DES NOUVELLES GALERIES, CAHORS

TRICOTEUSES rondes et rectilignes
toutes jagues. Laine, coton, fil. Prix
de gros. Cat. échantillons gratuits. LA
LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BOR-
DEAUX.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Audience correctionnelle du 1^{er} juillet.

— Boucher Onéziport poursuivi pour vagabondage et défaut de carnet est condamné pour le dernier fait à 5 jours de prison.

— Mickalovitch Thomas, habitant la région de Figeac poursuivi pour vol de bois est relaxé.

Les audiences se font de plus en plus rares et deviennent squelettiques.

Prélèvements de lait. — Mercredi matin, un inspecteur des fraudes a prélevé des échantillons de lait chez tous les laitiers de notre ville.

Montfaucon

Station sanitaire. — Un sourd et indéniable malade existe depuis quelque temps à la station sanitaire, soit dans le personnel, soit parmi les malades. Le dénouement a eu lieu dimanche 29 juin, dans l'après-midi et dans la soirée.

Les malades ont manifesté leur mécontentement au sujet de la nourriture. Ils se plaignent également de ne pouvoir sortir après une certaine heure, le soir.

Une enquête est ouverte par le sous-préfet de Gourdon, qui s'est rendu à Montfaucon.

Payrac

Deux accidents. — En cueillant des cerises sur l'arbre, l'épouse Simon, du Mas-de-Causse, a fait une chute et s'est fracturée un bras.

Le jeune Mercier, des Debats, a fait, lui aussi, une chute dans les mêmes circonstances. Il en est résulté une fracture d'une jambe.

M. le docteur Constant, appelé, leur a donné tous les soins que nécessitait leur état.

En adressant aux victimes de ces accidents nos vœux de prompt rétablissement, nous recommandons à tous, surtout aux enfants, d'être très prudents par ces temps de cueillette des fruits sur les arbres.

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique et distingué compatriote, M. le capitaine Louis Gourbès, de Salviac, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre, actuellement au 83^e régiment d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée « pour le dévouement, l'activité et la compétence professionnelle dont il a fait preuve pendant 2 ans dans la direction du cours de mitrailleuses du centre régional de Toulouse. »

M. le capitaine Courbès, très remarqué lors du récent passage du bey de Tunis à Toulouse, a été fait, par notre représentant en Tunisie, officier du Nicham Iflikar.

Strenquels

Fête locale. — La fête locale aura lieu le 6 juillet ; la jeunesse de la localité a fait le plus possible pour lui donner beaucoup d'éclat.

Un grand nombre de forains ont retenu leurs places. Un bon orchestre de bal, sous la direction de M. Marty, contribuera au succès de la fête, ainsi que le feu d'artifice.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Armand POUZERGUES, pépiniériste et leurs enfants, les familles PONS, ROMEU, POUZERGUES, RIEU, CORNEILLE, RUAMPS et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont assisté aux obsèques de

Mme Vve POUZERGUES

Née PONS

PERDU

Chienne jeune, type épagneul, blanc orange, nom « Mireille », appartenant au Docteur PÉRIÉ, CAHORS.

Récompense.

LA PHOSPHORE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 10 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

St-Céré

Tramway départemental. — Depuis le 1^{er} juin écoulé, le tramway départemental assure la correspondance à tous les trains du P. O. circulant sur la ligne de Saint-Denis-près-Martel à Aurillac.

En outre le matériel roulant du tramway ayant été restauré, le trafic des marchandises a repris à un tarif avantageux. Une période de prospérité semble devoir succéder enfin à une longue période déficitaire. Ce sera la juste récompense des efforts faits par M. de Monzie, notre distingué conseiller général, pour doter Saint-Céré de moyens de transports appropriés à ses besoins.

Grave imprudence. — Il y a quinze jours à peine on a eu à déplorer la mort accidentelle du nommé Lablanche, habitant le village de l'Homme-Mort, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ce vieillard, atteint de surdité, traversait la voie du tramway au moment du passage de l'automotrice du tramway départemental. Renversé par la machine, il fut partagé en deux.

Ces jours-ci il s'est produit un nouvel accident : le nommé Moulène, propriétaire, demeurant à Laval-de-Cère, ayant commis l'imprudence de se pencher à la portière de l'automotrice, sa tête alla frapper contre un des arbres placés en bordure de la route. La commotion, quoique violente, n'entraîna pas la mort, mais, grièvement blessé, M. Moulène fut porté en traitement à l'hospice de Saint-Céré.

On espère que ses jours ne sont pas en danger.

A l'intérieur de l'automotrice est affiché un avis très lisible ainsi libellé : « Il est dangereux de se pencher au dehors. »

L'expérience prouve que le public doit se conformer à cet avis.

Espérons que c'est le dernier accident de cette nature que nous aurons à déplorer.

Etat-civil du mois de juin.

Naisances : Quatre filles et trois garçons.

Décès : Eulalie Albe, veuve Hébrard, 60 ans, avenue Gambetta. — Jean Pradeyrol, 23 ans, hospice. — Jean Cayrol, 78 ans, rue de Colomb.

— Marie-Rose Piquié, 88 ans, rue du Pin. — Marie Larguille, épouse Teyssedou, 35 ans, Pont-du-Pin.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Fêtes de la St-Jean. — Le Comité des Fêtes de la St-Jean s'excuse auprès de la population gourdonnaise et étrangère de ne pas avoir pu lui donner la satisfaction qu'elle était en droit d'attendre des grandes fêtes d'aviation qu'il avait organisées, la remercie de toute la sympathie qu'elle lui a prodiguée ; lui donne l'assurance que toutes les dispositions ont été prises pour faire réparer par la Compagnie d'entreprise aérienne la grave faute qu'elle a commise en n'exécutant pas les engagements qu'elle avait contractés et lui fera connaître sous peu les résultats de l'enquête qui est ouverte et les sanctions qui en découleront.

Course de bicyclettes. — Le lundi eurent lieu de grandes courses de bicyclettes. En voici le résultat :

Classement international : 1^{er} Wesmael 200 fr., 18 points ; 2^e Larroque 100 fr., 20 points ; 3^e Fontanel 50 fr., 23 points ; 4^e Valadié 35 fr., 55 points.

Primes : 5^e tour (20 fr.), Wesmael ; 11^e tour (10 fr.), Wesmael ; 12^e tour (20 fr.), Fontanel ; 24^e tour (10 fr.), Fontanel ; 30^e tour (20 fr.), Wesmael.

Classement (locale) : 1^{er} Pugnet 50 fr. ; 2^e Penchenat, 30 fr. ; 3^e Colombie, 20 fr. ; 4^e Sireyrol, 20 fr.

Les affaires des camelots du roi. — Il semble que les affaires de Creysse et de Nadaillat-le-Roc doivent être amnistées, si le texte du projet d'amnistie est adopté dans son intégralité.

Dans le cas contraire, ces affaires seront appelées le 8 juillet prochain devant le tribunal correctionnel de notre ville.

progressivement à la virtuosité. Tous ont, dans l'exécution, fait preuve de musicalité et souvent d'ampleur et de délicatesse. Mentionnons tout spécialement Mmes Albinet, Austruy, Brousse, Lalal et le tout jeune E. Charrié, qui ont fait le plus grand honneur à leur professeur tant dans des morceaux de soli que dans des difficiles accompagnements d'œuvres classiques. Enfin, Madeleine Brousse, qui joue du violon avec une élégance d'archet pleine d'espérances.

Une partie de concert, précieux enseignement encore pour les jeunes auditeurs et plaisir délicat pour tous, nous a permis de goûter une fois de plus le jeu chaud, vivant et nuancé de Mlle Maleville, la jolie voix de Mlle Estève, le style de M. Charrié. M. Dionard, violoncelliste chaleureux et habile, et aussi baryton à la voix souple et bien conduite, a eu un double succès dont il gardera certainement le souvenir.

Mentionnons enfin que la quête faite au bénéfice du bureau de bienfaisance de Figeac, a produit la coquette somme de 95 fr. 70, qui a été versée entre les mains de M. le receveur municipal.

Grand bal concours. — Comme il a été annoncé par le *Journal du Lot* le grand bal des employés de commerce et de banques de Figeac a eu lieu dimanche au soir sous la halle, avec un grand orchestre, composé de l'élite des musiciens et d'un jury pour décerner les prix aux meilleurs danseurs.

A l'heure de l'ouverture, danseuses et danseurs se sont présentés aux guichets pour prendre leurs cartes d'entrée en grand nombre.

Ce bal a eu beaucoup de succès en vue du concours où les meilleurs danseurs ont voulu faire voir leurs talents.

De nombreux prix ont été distribués par le jury-compétent qui a félicité les couples qui ont remporté la victoire.

Nous ajoutons nos félicitations à celles des membres du jury de Figeac.

Bagnac

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Bagnac s'est réuni le 29 juin, sous la présidence de M. Caussade, maire.

Le conseil a voté le règlement définitif du budget de 1923 et a procédé à l'établissement du budget supplémentaire de 1924 et du budget primitif de 1925.

Le conseil a voté le maintien de la taxe vicinale.

Le conseil prie M. le préfet d'autoriser la commune à employer à la construction de la route de Serres la somme de 8.000 francs portée au budget primitif de 1924 pour remboursement d'emprunt.

Considérant que par suite de la vente de nombreuses concessions, le cimetière actuel est devenu insuffisant et que sa translation ne paraît pas possible, les terrains présentant les conditions requises se trouvant trop éloignés du bourg, le conseil décide d'agrandir le cimetière actuel et désigne M. Sournac pour établir les plans et devis.

Terrou

Inauguration du monument aux morts. — Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des 31 enfants de la commune tombés au champ d'honneur.

Le monument, simple mais du meilleur goût, avait été artistement décoré.

Après la grand-messe, la cérémonie s'est déroulée au milieu d'une affluence considérable.

Tour à tour, M. le Curé doyen de Lacapelle-Marival et M. Roussilhe, conseiller général du canton ont, dans d'excellents discours, exalté le suprême sacrifice de nos héros.

Des poésies de circonstance ont été dites par les enfants de nos écoles qui avaient offert de magnifiques gerbes de fleurs.

Un banquet, qui réunissait à la mairie une soixantaine de convives, a clôturé cette journée consacrée à la mémoire de nos chers morts.

avant d'avoir l'avis de l'administration compétente.

Recettes et dépenses du budget supplémentaire 1924 ; recettes et dépenses du budget primitif 1925, sont adoptées par les membres du conseil, sauf par M. Pagès, adjoint.

Une imposition de 3 centimes additionnels nécessaire par le remboursement d'un emprunt et pour équilibrer le budget de 1925, est votée. Elle n'apporte aucune charge nouvelle aux contribuables.

Le vote de 5 centimes spéciaux ordinaires de la taxe vicinale pour 1925 est maintenu. Le montant est destiné aux réparations des chemins vicinaux de toutes catégories.

Autorisations sont données sous réserves de responsabilités encourues à M. Andrieu pour l'établissement d'un moulin à tan sur le ruisseau de Foubert, à Pechgris.

Une demande d'allocation militaire reçoit un avis favorable.

Avis favorable est également donné à une demande de bourse pour l'école d'agriculture de Coëtlogon-Rennes en faveur de Mlle Irma Salvan.

Diverses demandes d'assistance médicale gratuite, de femmes en couches et bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905, sont adoptées.

Le conseil se refuse à faire supporter à la commune les frais de dépenses d'hospitalisation, à la station sanitaire de Montfaucon, s'élevant à 647 fr. 72, d'un ex-soldat, frais qui doivent incomber exclusivement à l'Etat, ce malade ayant été hospitalisé en juillet 1923, c'est-à-dire postérieurement au conseil de réforme.

Floressas

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Floressas s'est réuni dimanche dernier 29 juin sous la présidence de M. Brugalères, maire.

Neuf membres sont présents.

Le conseil procède d'abord au règlement définitif du budget 1923 qui se solde par un excédent de recettes de 7.852 fr. 07.

Il est ensuite procédé à la confection et au vote du budget supplémentaire 1924 et du budget primitif 1925. Plusieurs crédits sont votés pour réparations aux chemins ruraux, à la clôture du cimetière, à la réparation des monuments de la place publique et des bâtiments communaux.

Des subventions sont votées à l'œuvre des Pupilles de l'école publique, au Comité départemental de la lutte contre la tuberculose, etc...

Le conseil municipal renouvelle la transformation de la taxe des prestations en taxe vicinale.

Il désigne Mmes Roux Orasie et Bessières Noëlle pour veiller à l'observation par les femmes en couches des prescriptions de repos et d'hygiène prévues par l'article 4 de la loi du 17 juin 1913.

M. le maire expose au conseil les avantages résultant de la création d'un syndicat de communes créé en vue d'étudier les problèmes intéressant l'électrification des campagnes et de renseigner les conseils municipaux sur ces questions.

Le conseil décide à la suite de cet exposé très clair et fort documenté de se joindre aux autres communes du département pour constituer ce syndicat et vote une contribution égale à un centime communal pour assurer sa quote-part des frais de ce syndicat.

Il désigne M. Brugalères, maire et M. Brugalères, adjoint, pour représenter la commune de Floressas à ce comité syndical dont le siège sera à Cahors.

Le conseil étudie ensuite quelques questions d'assistance.

La séance est levée à midi.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La matinée artistique du 29 juin. — Le succès le plus franc et le plus spontané marque chacune des auditions des élèves du distingué professeur de musique, Mlle Maleville. Cette artiste sincère et enthousiaste de son art, dès les premiers pas de ses jeunes élèves, leur donner un style d'une rare pureté et les bases d'une solide technique pour les conduire

ne de bonne famille, qui possède toutes les capacités voulues ; de plus c'est une jolie petite femme, fine et gracieuse, tout à fait la créature élégante qu'il aurait pu à Garth d'avoir autour de lui, difficile comme il l'est pour tout ce qui touche à l'extérieur, et si connaisseur en beauté ! J'ai écrit une description de ma garde au docteur Mackenzie qui préparera le malade à la recevoir. Elle partira après-demain ; c'est une chance de l'avoir découverte. Enfin, vous voyez, Jeannette, que tout s'arrange. Et moi maintenant, chère enfant, dites-moi votre histoire à vous, toute mon attention est à votre service. Mais d'abord je vais sonner pour le thé que nous prendrons, si vous le voulez bien, tranquillement ici.

Quand le docteur repoussa la table à thé, Jane était revenue mentalement aux jours de leur camaraderie de jeunesse et se sentit soudain à l'aise pour parler.

— Deryck, dit-elle, je vais tout vous dire. Je vais vous parler de mon cœur, de mes pensées, de mes sentiments comme si l'âge n'était pas un obstacle et de mes poumons ; je vous demande d'être à la fois médecin et confesseur.

Le docteur, qui examinait le bout de ses doigts, jeta un regard rapide à sa compagne et fit de la tête un signe affirmatif, puis il se mit à contempler le feu.

— Deryck, ma vie a été solitaire. Je n'ai jamais été indispensable à

personne, personne n'a cherché à connaître le vrai fond de ma nature.

Le docteur entrouvrit la bouche comme s'il allait parler, puis il serra les lèvres, et se contenta de répondre par un signe de tête.

— Je n'ai jamais été aimée de cet amour absolu qui nous place au tout premier rang dans un cœur, et moi-même je n'avais jamais aimé ainsi. J'avais eu de grandes affections, mais une grande affection ce n'est pas l'amour, je le sais aujourd'hui.

Le profil du docteur se détachait un peu pâle contre le dossier vert de son fauteuil, mais il sourit en répondant :

— Très vrai, chère, il y a une distinction et une différence.

J'ai eu beaucoup d'amis, généralement plus jeunes que moi, qui m'appelaient « miss Champion » en ma présence, et « cette chère vieille Jane » derrière mon dos.

Le docteur sourit. Il l'avait lui-même souvent entendu nommer ainsi, toujours, il est vrai, avec une réelle cordialité.

Les hommes en général, continua Jane, s'entendent avec moi mieux que les femmes ; les femmes me regardent comme un esprit fort, et ont peur de moi. Pour mes jeunes amis je suis une confidente, une sœur aimée à qui l'on peut se fier. Parmi mes amis, Deryck, était Garth Dalmain.

Jane fit une pause, et le docteur attendit en silence qu'elle continuât.

— Il m'a toujours intéressée, sans doute parce qu'il était un esprit si original, un si brillant causeur, et peut-être à mon insu parce qu'il était si beau. Et puis, il y avait dans les circonstances de notre vie de grands rapports ; tous deux orphelins, possédant une jolie fortune, et ni l'un ni l'autre n'ayant à répondre à personne de nos actions. Peu à peu nous sommes arrivés à une grande intimité ; nous parlions librement des femmes qui lui plaisaient et je m'intéressais à deviner quelle serait celle qui fixerait enfin sa fantaisie.

Mais un beau jour, en une demi-heure, tout changea. Nous étions tous deux à Overdene, au milieu d'une foule d'invités, et tante Georgina avait arrangé un concert où tout le voisinage devait venir. Madame Velma a manqué au dernier moment. Tante Gina était aux cent coups. Il fallait faire quelque chose. J'ai offert de prendre la place de Velma ; et j'ai chanté.

— Ah ! dit le docteur.

— J'ai chanté le *Rosaire*, la romance que Flower m'a demandée la dernière fois que j'étais ici. Vous souvenez-vous ?

— Je me souviens.

— Alors tout changea entre moi et Garth. D'abord je ne compris pas. Je vis que la musique l'avait beaucoup ému ; mais je pensais que l'impression serait effacée le lendemain. Il n'en fut rien, les jours s'écoulaient, et il ne changeait pas ; et j'eus sou-

dain l'impression que pour la première fois de ma vie j'étais nécessaire à quelqu'un. Je ne pouvais entrer dans une pièce sans éprouver la certitude qu'il devinait immédiatement ma présence, je ne pouvais en sortir sans me rendre compte qu'il sentait et regretterait mon absence. Je compris tout ceci, et cependant, pour incroyable que l'affirmation paraisse, je ne devinai pas que c'était de l'amour. Je crus seulement à une sympathie profonde entre nous. Nous passions des heures dans le salon de musique, et quand ses regards s'arrêtaient sur moi, j'en sentais le contact. Et je ne pensais pas à l'amour !

Je suis sans beauté et presque au déclin de la jeunesse, et lui si beau, si jeune, un jeune dieu dont la présence réchauffait mon cœur... Voilà ce que furent pour moi les jours qui suivirent le concert. Pour lui, il m'a dit que lorsqu'il m'entendit chanter le *Rosaire* il eut une révélation : révélation de mon don musical, mais surtout révélation de moi-même. Il m'a dit que jusque-là, il n'avait jamais vu en moi qu'un bon camarade, mais que ce fut comme si un voile se déchirait, lui révélant la femme ; il ajouta que je lui apparus alors l'incarnation même de son idéal féminin, et qu'à partir de cette heure il n'eut plus qu'une idée : me faire sienne pour toujours, me désirant comme il n'avait jamais rien désiré.

Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

— Jane se tut et regarda la flamme ardente du foyer.

Nos félicitations à ces jeunes lauréats, ainsi qu'à leurs dévoués maîtres et maîtresses.

Cénévières

Démission de maire. — M. Soulier, maire de Cénévières, a proposé dans un but démocratique et aussi parce que la situation financière de la commune est actuellement excellente, de fixer à 20 francs le prix du mètre carré des concessions à vendre dans le cimetière de la section de Cénévières.

Malgré l'insistance du maire, la majorité du Conseil municipal appartenant à la section paroissiale de Cénévières ou à divers hameaux appartenant à diverses paroisses voisines, a décidé que le mètre carré serait payé 30 francs.

A la suite de ce vote, M. Soulier a adressé sa démission de maire à M. le Préfet du Lot.

Fuy-l'Évêque

Fête locale. — Une réunion préparatoire a eu lieu à la mairie, afin de remanier le Comité permanent des fêtes, démisionnaire, et d'organiser notre fête locale.

Le bureau a été constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. le docteur Rouma, maire ; vice-président : M. Henri Rouques, buraliste ; trésorier : M. Mauriol, receveur ; secrétaire-adjoint, M. Garrigou.

Il y a en plus, six commissaires choisis parmi les jeunes gens.

La Commission ayant été constituée, le bureau va procéder à l'élaboration du programme et commencer la souscription parmi les habitants qui, nous n'en doutons pas, auront à cœur de les accueillir le plus généreusement possible afin de maintenir, à nos grandes fêtes locales leur vieux renom et leur éclat particulier.

Prayssac

Conseil municipal. — MM. Villefaunès et Jouglas sont désignés comme membres de la commission des travaux publics en remplacement de MM. Lalanne et Brousse.

Le conseil désigne MM. Teysseire et Lafon pour faire partie de la commission locale chargée de la vérification des pertes occasionnées dernièrement par la grêle.

Les comptes de gestion de l'hospice qui se présentent avec un excédent de recette de 12.380 fr. 91, et les budgets supplémentaires, ainsi que le compte de gestion du Bureau de bienfaisance, sont approuvés.

Les budgets et comptes de gestion administrative et morale sont également approuvés.

Diverses subventions sont votées : au Comité départemental de défense de tuberculose, 50 fr. ; au Comité départemental des mutilés et réformés, 50 fr. ; au Stade prayssacois, 100 fr.

Sur la proposition de M. le Maire, une subvention de 2.000 fr. est votée afin d'effectuer d'important

Bibliographie

L'ORIENT ROUGE, par Jean de Kerlecq, France-Edition, 19, rue Gazan, Paris (14^e). Un volume 7 fr.

Jean de Kerlecq, à qui nous devons maintes œuvres si goûtées des lettrés, nous présente aujourd'hui, pour varier sa manière, un roman d'aventures d'un intérêt puissant, d'une jolie couleur, dont l'action se déroule dans cette Afrique du Nord qu'il connaît si bien.

Les pages que l'auteur a consacrées à la mort de l'émir Moktar sont d'une grandeur tragique et d'une émotion que tous ressentiront profondément.

Sous le couvert du roman d'aventures, l'auteur a su conduire avec habileté une œuvre impartiale et sincère, qui pourrait bien avoir un retentissement dans le monde de l'Islam.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée Paraissant tous les Vendredis Sommaire du N° 55 (Nouvelle série)

Editorial : L'antinomie. — Ce qu'on dit : M. Herriot et le Sénat. — Trop d'embrassements ! — Le cas de M. Chabrun. — La ceinture. — Défaut de mémoire. — Souvenir du ministère Marsal. — Epidémie. — Les recettes des théâtres et les Jeux Olympiques. — Un cinquantenaire. — Beware of pickpockets ! — Guerre aux jurons,

etc. — Affaires intérieures : Trygée. — Parmi les groupes (II). — Pierre Villotte : Le Parlement. — La politique intérieure du nouveau gouvernement. — Le scrutin sur l'ordre du jour de confiance. — Au parti républicain démocratique et social. — Composition des groupes de la Chambre. — Les cabinets des ministres, etc. — Affaires extérieures : Max Hermans : Idées et violences. — Affaires économiques : Albert Sauzède : La conception et la pratique modernes de l'apprentissage. — Notes et figures : Jules Bertaut : La philosophie et les femmes. — A. de Bersaucou : Pêcheurs. — Littérature : André Thérive : Histoire de nègre. — Robert Bourget-Pailleron : Chez M. Abel Bonnard. — Théâtre : Etienne Rey : Les débuts de Mlle Falconetti à la Comédie-Française. — Enquête : R. B.-P. : Chez les anciens combattants (IV). — Vie sportive. — Bourse.

LA NATURE

On parle actuellement d'élever un barrage dans le cañon de l'Ardèche, pour fournir d'électricité une ville du Midi. Mais ce serait noyer un des plus beaux sites du monde et détruire le pont d'Arc, merveille naturelle qu'on ne retrouve qu'aux Etats-Unis. M. E.-A. Martel s'élève contre ce projet, montre ses dangers, non seulement pour les curiosités géographiques de la région, mais aussi pour la sécurité des ouvrages projetés et il plaide chaleureusement la cause de la nature.

Le deuxième article, du D^r G.-V. Legros, pose de troublants problèmes sur l'antiquité et les origines de la science, à propos de nos connaissances sur les anciens Egyptiens.

Puis, M. Bourgain étudie l'électrification des lignes de la banlieue (rive droite) des chemins de fer de

l'Etat. Les cartes et les photographies jointes à son étude, montrent le formidable effort accompli depuis quelques années pour débouteiller la gare Saint-Lazare et qui réussiront d'ici peu à augmenter fortement le trafic en supprimant beaucoup d'aiguilles et de passages à niveau et en permettant de remplacer les locomotives par des automotrices électriques.

Croirait-on que les piqûres de moustiques soulèvent des problèmes de chimie physique ? M. Vigneron le montre bien cependant.

Ce numéro de La Nature se termine par un exposé des observations du récent passage de Mercure sur le soleil, accompagné de splendides photographies.

Ce n'est pas là que s'arrête l'immense documentation que La Nature fournit à ses lecteurs. Son Supplément, aussi varié que le texte même, donne des renseignements sur les cultures de tissus vivants, les phénomènes astronomiques à observer en août, la production du zinc, du cuivre, de la soie artificielle, la Nigérie, Madagascar, le goudron de bouleau, les fumiers artificiels, les encres, la galvanoplastie, les alliages pour résistance chauffantes, les savons, les conserves, les livres scientifiques récemment parus, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Abonnez-vous à

LA REVUE HEBDOMADAIRE qui publie dans son numéro du 28 juin 1924 : « Les Devoirs de la Minorité », grande enquête parlementaire par J. Kessel et G. Suarez ; II. Réponses de MM. Pierre-Etienne Flandin, Georges Mandel. — « Le

« Paris » Cellule Originnaire de l'unité française », par Gabriel Hanotaux. — « Notes sur Maurice Denis (A propos d'une exposition récente) », par Pierre Hepp. — « Le Château et les Jardins de Sceaux (Souvenirs de la conspiration de Cellamare) », par Henry Soulange-Bodin.

France : Un an, 60 fr. ; six mois, 34 fr. ; trois mois, 20 fr. — Etranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 3, rue Garancière, Paris. Le numéro : 2 francs.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Circuits Automobiles dans le Haut-Quercy et le Bas-Limousin du 14 Juillet au 30 Septembre 1924.

Au départ de Rocamadour (Gare) Départ 10 h. — Retour 19 h. — Prix du transport : 35 fr. 25 par place.

Circuit I

Lundi, Mercredi, Vendredi. Grottes de Lacave (déjeuner), Meyronne, Creysse, Cirque de Montvalent, Martel, Souillac, Belcastel, Calès.

Circuit II

Mardi, Jeudi, Samedi. Alvignac, Miers, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretenoux, Carrennac, Cirque de Montvalent.

Circuit III

Vendredi. Gramat, Grottes de Presque (déjeuner), Château de Montal, St-Céré, Bretenoux, Loubressac, Carrennac, Miers, Alvignac.

Au départ de Brive (Gare) Départ 10 h. 30. — Retour 19 h. — Prix du transport : 35 fr. 25 par place.

Circuit A.

Tous les Jours.

Beynat, Argentat (déjeuner), Beaulieu, Meyssac, Collonges, Turenne, Circuit B.

Tous les Samedis. Objet, Juillac, Pompadour (déjeuner), Chartreuse du Glandier, Vigeois, Uzerche.

AU PAYS DE GEORGE SAND Circuit Automobile dans la Vallée de la Creuse

les mardi, jeudi et dimanche, du 14 juillet au 30 septembre 1924, au départ de la Gare d'Argenton-sur-Creuse.

Argenton (Gare), Le Moulin-Neuf, Badoon, Le Pin, Gargilesse (déjeuner), Cuzon, La Roche, Saint-Jallet, Crozant (visite des ruines), Pont-Charrand, Eguzon-Ville, Baraize, La Prunne-au-Pot, Ceaulmont, Argenton (Gare).

Départ à 10 h. 15. — Retour vers 18 h. 30. — Prix du transport : 18 francs par place.

Le tour des côtes de Bretagne en Automobile

D'accord avec le réseau de l'Etat, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans organisera, du 11 juillet au 13 septembre 1924, un voyage en automobile le long des côtes de Bretagne, entre Vannes et Dinard.

Ce voyage sera effectué en 6 journées, avec départs de Vannes le vendredi et de Dinard le samedi du 11 au 31 juillet et les lundi et vendredi de Vannes et le mardi et samedi de Dinard à partir du 1^{er} août.

Les billets seront mis en vente à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, ainsi qu'à la gare de Vannes.

Prix pour le parcours complet : 400 francs.

ETUDE DE M^r Jules NIEUGEL, Gradué en Droit, Huissier-audencier, Rue du Griffoul, à Figeac. VENTE d'objets en argent (Article 621 du C. P. C.)

Il sera procédé le DIMANCHE SIX JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à QUATORZE HEURES, dans les locaux attenants à l'ancienne banque de CERTES et MARTY, à Figeac, à la vente aux enchères publiques de cinq timbres en argent, premier titre, d'un poids total de quatre-vingt grammes. Ces objets sont festonnés dans leur partie supérieure.

L'exposition en sera faite le mardi premier juillet, le jeudi trois juillet et le samedi cinq juillet, de quatre heures à seize heures, dans les lieux ci-dessus.

La vente dont s'agit est faite à la requête de Messieurs E. FAUGÈRE, avocat à Figeac, et J. GOUINEAU, expert, 21, rue Alsace-Lorraine à Toulouse, agissant en leur qualité de Syndics délégués de la faillite CERTES et MARTY, banquiers à Figeac, en présence de Monsieur A. LOURIEUX, industriel à Figeac, suivant jugement du Tribunal civil de Figeac en date du vingt juillet mil neuf cent vingt-deux, enregistré.

Pour placard, L'huissier chargé de la vente, J. NIEUGEL.

HORAIRE DES AUTOBUS

Table of bus schedules for Cahors-Castelnau, Castelnau-Cazes-Mondenard, Cazes-Mondenard-Castelnau, Castelnau-Cahors, Molières à Castelnau, Castelnau à Lalbenque-Gare, Lalbenque-Gare à Castelnau, Castelnau à Molières, Molières à Lalbenque-Gare, Lalbenque-Gare à Molières, Molières à Castelnau, Castelnau à Molières.

Table of bus schedules for Castelnau-Lauzerte, Lauzerte à Cahors, Cahors à Montcuq-Lauzerte, Montcuq-Lauzerte à Cahors, Cahors à Labastide, Labastide à Cahors, Cahors à Labastide-Murat, Labastide-Murat à Cahors, Cahors à Labastide-Murat, Labastide-Murat à Cahors, Cahors à Labastide-Murat, Labastide-Murat à Cahors.

Table of bus schedules for Labastide-Murat, Murat à Labastide, Labastide à Murat, Murat à Labastide, Labastide à Murat, Murat à Labastide, Labastide à Murat, Murat à Labastide, Labastide à Murat.

Table of bus schedules for Figeac-Saint-Céré, Saint-Céré à Figeac, Figeac à Saint-Céré, Saint-Céré à Figeac, Figeac à Saint-Céré, Saint-Céré à Figeac, Figeac à Saint-Céré.

Table of bus schedules for Lacapelle-Marival, Marival à Lacapelle, Lacapelle à Marival, Marival à Lacapelle, Lacapelle à Marival, Marival à Lacapelle, Lacapelle à Marival.

Table of bus schedules for St-Supice, Supice à St-Supice, St-Supice à Supice, Supice à St-Supice, St-Supice à Supice, Supice à St-Supice, St-Supice à Supice.